

Les droits des enfants: un atout pour Canada au 21e siècle

Les membres de la Coalition canadienne pour les droits des enfants (CCRC) rendront hommage aux enfants dans des célébrations à travers le pays pour la Journée nationale de l'enfant, le 20 novembre 2017. Nous célébrons également la Convention relative aux droits de l'enfant, qui est la raison de cette journée et de la Semaine d'éducation aux droits de l'enfant (SEDE 2017). La Convention a été adoptée par les Nations Unies le 20 novembre 1989 et ratifiée par le Canada en novembre 1991.

«La Convention est un trésor sous-évalué au Canada», a déclaré Kathy Vandergrift, présidente et présidente de la CCRC, qui rassemble des organismes et des individus engagés à réaliser les droits des enfants au Canada et dans le monde. «L'année qui vient est une occasion de faire des progrès pour les enfants grâce à l'examen à venir de la façon dont le Canada met en œuvre la Convention et réalise les droits de ses enfants.

La Coalition souligne les avantages de la mise en œuvre de la Convention que le Canada a ratifiée il y a plus de 25 ans. La Convention fournit un cadre intégré pour le développement de l'enfant, rassemblant tous les aspects des conditions de vie des enfants, de tous les départements et de tous les niveaux de gouvernement. «Les enfants sont en train de passer à travers les lacunes des politiques et des programmes au coup par coup», a déclaré Vandergrift, «ce qui explique pourquoi le Canada, un pays de premier plan, se classe parmi les évaluations internationales du bien-être des enfants.

Au cours de la dernière année, la Coalition a mis l'accent sur la façon dont la mise en œuvre de la Convention pourrait améliorer le fonctionnement du fédéralisme au Canada. La CCRC accueille favorablement les initiatives visant à dépasser les entraves traditionnelles pour lutter contre la pauvreté des enfants, le développement de la petite enfance, le logement, la violence contre les filles et le bien-être des enfants. Placer la Convention au centre de ces initiatives ajouterait de la valeur et renforcerait l'objectif central consistant à aider tous les enfants à réaliser leur plein potentiel.

La Convention comprend un processus d'examen, ce qui constitue un autre avantage. Le Canada déposera son prochain rapport en juillet 2018 pour donner suite à plus de 100 recommandations issues du dernier examen, dont bon nombre ont également été formulées dans des examens antérieurs. Cette année, la décision du Tribunal canadien des droits de la personne sur le bien-être des enfants autochtones a également montré que les systèmes de mise en œuvre et de surveillance des droits des enfants ne fonctionnent pas. L'examen donne l'occasion à tous les ministères de tous les ordres de gouvernement, aux agences de services aux enfants et aux jeunes de trouver des solutions qui permettront au Canada de mieux travailler pour les jeunes de tout le pays.

Pour plus d'informations, contactez Kathy Vandergrift, présidente de la Coalition canadienne pour les droits des enfants.

www.rightsofchildren.ca; info@rightsofchildren.ca; kathyvandergrift@rogers.com, 613-820-0272.